

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.223
12 janvier 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 11 janvier 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

- a) PO Mar^{1/} : Entre 4 h 35^{2/} et 15 h 20 des membres des forces israéliennes avec un véhicule ont réoccupé la position située au point 2004-2904 (coordonnées approximatives) à l'ouest du poteau-frontière 33.
- b) PO Ras : Entre 6 h 5 et 15 heures des membres des forces israéliennes avec un véhicule ont réoccupé la position située au point 1907-2749 (coordonnées approximatives) au nord du poteau-frontière 19.
- c) PO Hin : Entre 6 h 20 et 15 h 5 des membres des forces israéliennes ont réoccupé la position située au point 1799-2788 (coordonnées approximatives) près du poteau-frontière 11.
- d) PO Lab : Entre 18 h 4 et 18 h 7 tir d'arme automatique par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

2. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles le 11 janvier :

- a) Entre 11 h 30 et 11 h 35 deux avions à réaction des forces israéliennes auraient survolé les régions libanaises de Naqoura /point 1629-3805 (coordonnées approximatives)/ et de Sour /point 1690-2970 (coordonnées approximatives)/.

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

b) Une patrouille israélienne comprenant deux véhicules blindés de transport de troupes et une jeep aurait pénétré en territoire libanais dans la région de Chebaa [point 2200-3055 (coordonnées approximatives)] et après avoir tiré quelques rafales d'arme automatique aurait occupé durant toute la journée la position située au point 2211-3045 (coordonnées approximatives).

Les plaintes ci-dessus n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU.
